

# Électricité

*Kawkab al-Sharq, 11 mai 1933*

Jamais l'électricité ne s'est répandue dans l'atmosphère ministérielle comme elle s'y est répandue ces jours-ci. Les amis du ministère et ses fidèles se font tort à eux-mêmes et jouent avec leur propre raison s'ils prétendent que l'atmosphère du ministère est calme, exempte de trouble, limpide et sans nuage. Et ils se font tort à eux-mêmes et jouent avec leur propre raison s'ils refusent d'admettre que les voies se sont resserrées pour le ministère, qu'il a été assailli de toutes parts, que l'air même où il vit s'est corrompu, qu'il se trouve cerné de tous côtés, et qu'il a été contraint de prendre une position défensive — cette position défensive dont l'occupant, réduit au désespoir, ne recule devant rien, au point de pencher vers le recours aux incantations, aux talismans et aux formules magiques, à la visite des mausolées, et au détour par les tombeaux des saints.

Il fut un temps où le ministère laissait paraître quelque force et quelque vigueur, quelque inexpugnabilité et quelque brutalité. Il prétendait devant le peuple — et ses amis et ses fidèles prétendaient avec lui — que ses adversaires dans l'opposition le calomniaient et se soulevaient contre lui, disaient de lui des choses fausses, et par ces mensonges ameutaient le peuple contre lui ; aussi les attaquait-il sans relâche, s'excitant lui-même contre eux, lâchant sur eux ses journaux, dépassant en tout cela les limites de la constitution et de la loi, empiétant sur la liberté, empêchant ses adversaires de parler et de se déplacer ; et il empiétait sur la loi elle-même, interdisant à ses adversaires jusqu'à la critique raisonnable et permise, tandis qu'il permettait à ses amis et à ses fidèles, non seulement ce que la loi seule interdisait, mais ce que la morale elle-même interdisait aussi !!

Et l'argument du ministère, en cela, était la protection de l'ordre, et le fait d'empêcher l'opposition de se soulever contre lui ou de l'attaquer ! Mais aujourd'hui, le ministère se trouve cerné, et ses propres fidèles et amis se sont eux-mêmes joints à ceux qui le renient.

Voici la Chambre des députés, qui ne sort pas d'une interpellation sans entrer dans une autre ; et voici le Sénat, qui lève sa séance sans approuver le budget des Travaux publics, ajournant ce budget d'une semaine entière — alors même que le besoin du ministère était pressant, alors même que la nécessité du ministère était impérieuse d'obtenir

l'approbation du budget dès hier, afin que le Conseil des ministres pût trancher les adjudications de Jabal al-Awliya, si elles n'avaient déjà été tranchées de fait.

Al-Ahram a fait cette observation, et l'a répétée avec insistance ; les autres journaux l'ont faite avec lui, et l'ont répétée avec insistance eux aussi : que le ministère précipite l'affaire de Jabal al-Awliya, voulant trancher ses adjudications avant même que le Sénat n'ait approuvé l'allocation de ce projet dans le budget des Travaux publics ! Et les gens ont commencé à se demander d'où venait cette hâte, alors que le temps ne manquait pas. Et ils ont commencé à se demander d'où venait ce dépassement du Sénat, alors que la constitution en vigueur elle-même n'autorise pas le gouvernement à le dépasser ou à le contourner. Le ministère s'est bouché les oreilles et n'a voulu entendre personne, ni répondre à personne. Le président du Conseil est parti se reposer cinq jours, durant lesquels les propos du peuple se sont multipliés, au point que les diseurs ont dit, que les propagateurs de rumeurs ont propagé leurs rumeurs, et que les prétendants ont prétendu que l'affaire de Jabal al-Awliya était déjà tranchée, et que la société dont le ministère avait approuvé l'adjudication avait déjà reçu du ministre des Travaux publics l'autorisation de commencer les travaux — alors que le Sénat ne s'était pas encore réuni pour approuver l'allocation, ni le Conseil des ministres pour examiner les adjudications.

Et Al-Kawkab a demandé, à maintes reprises, des comptes sur les propos de ces diseurs et les rumeurs de ces propagateurs de rumeurs, et Al-Kawkab a demandé, à maintes reprises, au gouvernement de démentir ces nouvelles — mais le ministère s'est bouché les oreilles et n'a rien voulu entendre, et s'est lié fermement la langue, et n'a rien dit.

Et les propos se sont enchaînés et répandus avec les rumeurs, et que les propos et les rumeurs sont laids lorsqu'ils touchent aux adjudications, et à tout ce qui ressemble aux adjudications, à tout ce qui touche à l'argent. Au milieu de tout cela, l'un des entrepreneurs se manifesta, se plaignant, insistant dans sa plainte, exposant son affaire tantôt au ministre des Travaux publics, tantôt au président du Conseil, jusqu'à ce que sa détresse le conduisît finalement à en appeler à Sidqi Pacha lui-même, dans une lettre que les journaux publièrent, une lettre qui ne fut exempte ni de violence déclarée, ni d'allusion menaçante, lui demandant de porter sa plainte devant le Conseil des ministres.

Puis l'affaire se trouble au sein même du Sénat : voici que sa commission des finances conteste au ministre des Travaux publics des points graves de son budget. Et voici que des propos circulent et se répandent au sujet d'une démission au sein de cette commission, puis du retrait de cette démission, au point que l'atmosphère autour du ministère des Travaux publics se corrompt vraiment de façon vilaine. Puis le Sénat se réunit hier soir, et voici que sa séance n'assainit ni ne purifie l'atmosphère ; voici que ses propos et ses débats ne rendent au ministère ni assurance ni calme ; voici qu'il se sépare sans avoir approuvé ce budget autour duquel les propos s'étaient multipliés et les rumeurs s'étaient répandues ; et voici que le Conseil des ministres, qui se réunit aujourd'hui, se trouve devant deux voies : soit il tranche ces adjudications, dépassant ainsi le Sénat et son droit constitutionnel d'approuver les allocations financières avant que le gouvernement ne commence à les dépenser ; soit il ajourne ces adjudications jusqu'à ce que le Sénat se réunisse de nouveau dans une semaine. Auquel cas le président du Conseil partira en voyage sans que le Conseil ait tranché cette grave affaire. Et auquel cas le Sénat pourrait bien refuser d'approuver le budget à sa prochaine séance, et les ministres se montrer, comme hier, incapables de le maîtriser et de le conduire, et les choses se disperser.

Et nous n'avons même pas évoqué ce que pourraient susciter de colère et de ressentiment l'ajournement de ces adjudications, que le ministère poussait de toutes ses forces vers l'approbation. Si, en plus de tout cela, vous observez que le budget du ministère des Travaux publics a été pour ainsi dire soustrait à la Chambre des députés et envoyé au Sénat sans qu'un quorum légal n'ait voté dessus, vous saurez que le ministère vit dans une atmosphère nouvelle, que l'on peut décrire, au minimum, comme étouffante, et que l'électricité s'y est répandue à un degré jamais connu jusqu'ici dans l'histoire de ce ministère actuel ! Et si vous observez le lien entre le ministère et le parlement, et si vous vous rappelez ce qu'a déclaré le chef de l'opposition officielle à la Chambre des députés — à savoir que la Chambre est responsable devant le ministère, plutôt que le ministère ne soit responsable devant la Chambre —, et si vous vous rappelez aussi qu'il est des députés qui se vantent de la confiance que leur porte le président du Conseil et de sa satisfaction à leur égard, et si vous vous rappelez encore ce dont nous sommes constamment témoins, à savoir des députés et des sénateurs devançant les désirs du gouvernement et le pressant de réaliser ce qu'il souhaite — vous ne pourrez vous empêcher de remarquer, dans les deux chambres à présent,

un soulèvement manifeste contre le ministère ; et que ce soulèvement n'est pas sans danger, même s'il n'est pas né spontanément, et ne s'est pas produit sans que des mobiles, clairs ou obscurs, ne l'aient poussé à se manifester et à prendre ces deux formes différentes : la forme de l'interpellation à la Chambre des députés, et la forme de l'opposition au budget des Travaux publics au Sénat.

Ce serait donc un propos d'enfant que de dire que tout est calme dans l'atmosphère du ministère, que les députés sont aujourd'hui aussi dociles qu'ils l'étaient hier, et les sénateurs aussi soumis aujourd'hui qu'ils l'étaient hier — c'est un propos d'enfant que de dire cela, et les ministres et leurs fidèles doivent bien reconnaître qu'ils vivent à présent une existence resserrée dans une atmosphère étouffante, et qu'ils traversent l'une des périodes les plus difficiles qu'ils aient connues depuis qu'ils ont assumé les charges du pouvoir.

Et les symptômes de ce sentiment étaient hier manifestement, clairement visibles chez les ministres au Sénat : ils ne furent heureux ni dans leurs paroles ni dans leurs actes ; il y avait parmi eux le troublé, il y avait le chancelant, il y avait le faible. Et que penser du ministre des Travaux publics, lisant devant la chambre des articles écrits par les journaux et tentant d'y répondre, jusqu'à ce qu'un membre lui rappelât que cela n'était l'affaire ni de la chambre ni des ministres ?

Et que penser du ministre des Traditions, défendant l'exception, et que fait taire un membre de la chambre en lui disant : la compétence des fonctionnaires est le principe même ; qui perd sa compétence perd son poste.

Les ministres ne furent heureux ni dans leurs paroles ni dans leurs actes, et ils ne tenaient pas fermement hier les rênes de la chambre, car leur capacité de résistance, leur force d'attaque, leur disposition à faire face aux imprévus, tout cela s'était affaibli en eux — et cela ne s'était affaibli en eux que parce que l'atmosphère autour d'eux s'était corrompue, et parce que le sol sous leurs pieds avait commencé à être saisi de trouble.

Et il semble que la contagion se soit propagée de la Chambre des députés au Sénat : des membres furent coupés dans leur parole, certains empêchés de parler, d'autres priés de baisser la voix, et l'un d'eux n'hésita pas à s'écrier avec colère : « Vous nous traitez vraiment comme nos collègues sont traités à la Chambre des députés ! » — comme si les députés étaient devenus le parfait exemple de l'acceptation de tout ce

que la présidence leur sert d'ordres, d'interdictions et de leçons. Puis la présidence du Sénat voulut arrêter le débat, l'occasion s'étant présentée d'arrêter le budget et de tirer le ministère de son impasse ; mais certains membres s'obstinèrent à vouloir parler, et lorsqu'on les en empêcha, ils se dispersèrent, entraînant avec eux leurs compagnons ; et la présidence, ayant vérifié, constata que le nombre n'était plus légal, et que la signature du budget, hier, était devenue impossible.

Et, chose étrange, la présidence du Sénat, en cette affaire, ne suivit pas la conduite de la présidence à la Chambre des députés : elle ne fit pas passer le budget malgré le petit nombre de membres, mais l'ajourna d'une semaine entière, se pliant à la volonté de la constitution et de l'ordre, et à une affaire dont le cours suit un décret sans appel.

Puis les journaux ministériels prétendent que les affaires du ministère se déroulent au mieux de ses vœux, et que le ministère n'a jamais été, un seul jour, plus fort, plus stable, ni plus assuré de durer qu'il ne l'est aujourd'hui !

Quant à nous, nous ne précipitons pas les événements, et nous ne nous livrons pas à un excès d'interprétation des mouvements des députés interpellateurs, ni des mouvements des sénateurs rebelles ; mais nous nous permettons de douter que le président du Conseil quittera le pays avant de démissionner, ou qu'il prolongera son séjour en Europe avant de démissionner — car tout, autour du président du Conseil, s'est à ce point corrompu que même l'attachement de ses partisans à sa personne, et leur soumission à son égard, s'en sont trouvés corrompus. Et lorsque l'atmosphère politique s'est corrompue à ce point, elle n'est plus propre à la vie.